ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 68965

Texte de la question

M. Patrick Rimbert attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'émoi provoqué au sein de la profession des psychologues cliniciens par le rapport fait par les docteurs Piel et Roelandt, intitulé De la psychiatrie à la santé mentale. Ce rapport conclut, dans sa partie consacrée aux professionnels, à l'inadaptation des formations et remet, d'une certaine façon, en cause la compétence des intervenants. On note d'ailleurs que ces affirmations sont contredites par certains experts, ce faisant ainsi l'écho des critiques portées par les professionnels à ce rapport. Aussi il lui demande quelles suites il entend donner à ce rapport et en quoi il servira à définir une politique française de santé mentale avec l'ensemble des acteurs.

Données clés

Auteur : M. Patrick Rimbert
Circonscription : Loire-Atlantique (1re circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 68965
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6585